

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé

Direction du Médicament
et de la Pharmacie

Observatoire National des Médicaments
& Produits de Santé

N° 33/2020 DMP/00/ONMPS



المملكة المغربية
+٥٠٨١٨٤+ | ١٨٤٥٤٥

وزارة الصحة
+٥٠٨٤٥٥+ | +١٨٤٥٤

مديرية الأدوية و الصيدلة
+٥٠٨٤٥٥+ | ٤٥٤٥٥٥ ٨ +٥٠٥٥٥٥+

المركز الوطني للأدوية و مواد الصحة

Rabat, Le 16-04-2020

/A



**Monsieur / Madame le Pharmacien Responsable
de l'Etablissement Pharmaceutique Industriel**

Objet : Plan de Gestion de Pénurie « PGP ».

Dans le cadre du Plan National de Riposte contre le Covid-19, et conformément à la circulaire n°75 DMP/00 relative à l'approvisionnement du marché national en médicaments, je vous invite à nous faire parvenir votre Plan de Gestion de Pénurie « PGP » que vous avez instauré durant cette période de crise, afin d'éviter toutes éventuelles ruptures de médicaments, et ce avant le **30 Avril 2020**.

Ce Plan doit être transmis sur support électronique via l'adresse électronique de l'Observatoire National des Médicament & Produits de Santé : « observatoire.nmps@sante.gov.ma »

Veillez agréer, Monsieur / Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



Ministère de la Santé
Direction du Médicament et de la Pharmacie
Pr. Bouchtou MEDDAH
Chef de la Division du Laboratoire National
de Contrôle des Médicaments
Observatoire National
de la Pharmacie PI

Ampliation :

- Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Fabricants et Répartiteurs ;

